MINISTÈRE DE LA
FAMILLE ET DE L'ACTION
SOCIALE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : + 229 01 21 32 19 43
www.social.gouv.bj
mfas.contact@gouv.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres (AAO)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Ministère de la Famille et de l'Action Sociale (MFAS)**

Objet : Acquisition d'appareils de mobilité pour les personnes handicapées dans le cadre des mesures spéciales du Gouvernement pour l'inclusion des personnes handicapées par accord-cadre à bons de commande pour une période de trois ans.

Référence SIGMAP de l'AAO : F_PMEPPSPG_127616

Avis n° : 08../ F_PMEPPSPG_127616 /MFAS/PRMP/SP-PRMP du..04./..11/2026

Identification de la procédure : AOON n° F_PMEPPSPG_127616

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Famille et de l'Action Sociale, publié sur le portail web des marchés publics le 22 octobre 2026, version 2.

2. Le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale a obtenu dans le cadre des mesures spéciales pour l'inclusion des personnes handicapées des fonds du Budget national, afin de financer le Programme de Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre (PMEPPS-PG), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition d'appareils de mobilité pour les personnes handicapées dans le cadre des mesures spéciales du Gouvernement pour l'inclusion des personnes handicapées par accord-cadre à bons de commande pour une période de trois ans .

3. Le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les appareils de mobilité pour les personnes handicapées par accord-cadre à bons de commande pendant une période de trois (3) ans en un lot unique comme suit :

BON A LANCER
DNC / DCMP / MFAS

N°	Désignation	Montant prévisionnel de l'accord-cadre sur les **trois (3) ans** en F CFA HT
Lot unique	Acquisition d'appareils de mobilité pour les personnes handicapées dans le cadre des mesures spéciales du Gouvernement pour l'inclusion des personnes handicapées par accord-cadre à bons de commande pour une période de trois ans	**254 212 411**

La procédure aboutira à un accord-cadre mono-attributaire qui sera mise en œuvre par émission de bons de commande chaque année. Le renouvellement des bons de commandes est subordonné à la délivrance d'une attestation de satisfaction par l'autorité contractante. Les prix indiqués dans les bons de commandes doivent être conformes aux prix proposés dans l'offre du titulaire de l'accord-cadre.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email : **mfas.prmp@gouv.bj** et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **bureau 506 du MFAS, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN** situé entre l'hôtel NOVOTEL et l'hôtel SOFITEL de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 01 49 66 53 76, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin, tous les jours ouvrables de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et de **14 heures à 17 heures 30 minutes** (heure locale).

6. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de trois (3) ans, soit trente-six (36) mois pour compter de sa notification. Toutefois, ce délai peut être réduit, au gré de l'autorité contractante, pour tenir compte des mesures d'ordre administratif qui pourraient survenir au cours de l'exécution. Les bons de commande issus de cet accord-cadre seront donc émis de façon conséquente.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande est de trente (30) jours calendaires tel que mentionné dans l'ordre de service de démarrage.

7. **Les exigences en matière de qualification sont :**

BON A LANCER
DNC / DCMP / MFAS

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences :**

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de fourniture de matériels, d'appareils ou d'équipements **de mobilité**, justifiée par l'inscription de l'activité sur le registre de commerce ou les statuts. Les domaines d'activités tels que : divers, et autres prestations ne seront pas prises en compte ;

- avoir exécuté, avec satisfaction au cours des trois (3) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours (2026), **un (01) à trois (03) marchés d'acquisition de matériels, d'appareils ou d'équipements de mobilité dont le montant cumulé est au moins égal à cent vingt-sept millions cent six mille deux cent cinq virgule cinq (127.106.205,5) francs CFA hors taxes** pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toute autre personne morale de droit privé justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;

- s'engager par écrit à fournir le service après-vente sur une durée de garantie d'au moins six (06) mois après la livraison et couvrant les aspects suivants : montage, réglage et mise en service, réparation et de remplacement couvrant les conditions normales d'utilisation (l'emploi des produits tel qu'il est décrit dans le manuel d'utilisation ou les instructions fournies) de l'ensemble des matériels du marché.

- **Exigences financières :**

- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatorze millions cent vingt-deux mille neuf cent onze virgule sept cent vingt-deux (14.122.911,722) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé de crédit en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Exigences techniques et expériences :**

BON A LANCER
DNC / DCMP / MFAS

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de fourniture de matériels, d'appareils ou d'équipements **de mobilité**, justifiée par l'inscription de l'activité sur le registre de commerce ou les statuts. Les domaines d'activités tels que : divers, et autres prestations ne seront pas prises en compte ;

- disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C relative aux critères de qualification et d'évaluation ;

- s'engager par écrit à fournir le service après-vente sur une durée de garantie d'au moins six (06) mois après la livraison et couvrant les aspects suivants : montage, réglage et mise en service, réparation et de remplacement couvrant les conditions normales d'utilisation (l'emploi des produits tel qu'il est décrit dans le manuel d'utilisation ou les instructions fournies) de l'ensemble des matériels du marché.

BON A LANCER
DNG/DCMP/MFAS

- **Exigences financières :**

- disposer de liquidités ou d'une ligne de crédit d'un montant au moins égal à **quatorze millions cent vingt-deux mille neuf cent onze virgule sept cent vingt-deux (14.122.911,722) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé de crédit en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires, les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

- produire une attestation d'une police d'assurance pour les risques professionnels en copie originale ou légalisée couvrant le délai d'exécution de l'accord-cadre d'un montant minimum annuel de **deux cent soixante-dix-neuf millions six cent trente-trois mille deux cent cinquante-deux virgule cent (279.633.652,100) francs CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offre à compter du ...16 Novembre... **2026**. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **bureau 506 du MFAS, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN** situé entre l'hôtel NOVOTEL et l'hôtel SOFITEL de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, **téléphone : 01 49 66 53 76**, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin, tous les jours ouvrables de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes** (heure locale). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MFAS, sis au bureau 506 du MFAS**, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel NOVOTEL et l'hôtel SOFITEL de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 01 49 66 53 76, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin au plus tard le 08 Décembre 2026 **à 10 heures (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics du MFAS, sis au bureau 510 du MFAS**, 5ème étage (du côté ouest) de l'Immeuble abritant la Direction Générale de MTN situé entre l'hôtel NOVOTEL et l'hôtel SOFITEL de Cotonou en allant vers l'Aéroport de Cotonou, téléphone : 01 49 66 53 76, Djomèhountin, Cotonou, République du Bénin le 08 Décembre **2026 à 10 heures 30 minutes (heure locale).**

BON A LANCER DNCMP DU 04 NOV 2026

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent quarante-deux mille cent vingt-quatre virgule onze (2.542.124,11) francs CFA.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres. Lesdites entreprises doivent se justifier par une attestation d'identification du statut de la MPME conformément aux dispositions du deuxième alinéa de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des MPME en République du Bénin.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 04 Novembre 2026

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MICROFINANCE
La Personne Responsable des Marchés Publics
MASM

Médelian Daniel Prudencio GNIGLA
Personne Responsable des Marchés Publics